

Réunion du Groupe de travail autochtone
du 27 octobre 2020
Points clés à retenir

Réunion du Groupe de travail – Présentation du soutien aux créateurs autochtones

2019-2020

Téléfilm a présenté les résultats financiers de l'exercice 2019-2020 pour le volet autochtone. Téléfilm a également fait un compte rendu de la représentation des scénaristes et des réalisateurs autochtones dans les programmes principaux (des données maintenant publiées dans le rapport annuel).

- Aux fins de la réunion, Téléfilm a aussi fourni des données intersectionnelles et a établi la concordance entre le soutien aux créateurs autochtones et l'identification du genre et les régions. À l'avenir, Téléfilm veillera à fournir plus de données intersectionnelles.
- Points soulevés :
 - Téléfilm pourrait-elle ajouter des hyperliens dans Dialogue menant aux pages web des programmes de soutien aux créateurs autochtones à des fins de référence?
 - Pourrions-nous établir un ratio des requérants retenus par rapport à ceux des autres programmes?

2020 – 2021

Téléfilm a présenté les résultats préliminaires du soutien aux créateurs autochtones jusqu'à présent (voir la présentation).

Nombre peu élevé de demandes pour des productions autochtones en français

Les membres du Groupe de travail se sont dits préoccupés par la faible présence, voire l'inexistence de créateurs autochtones de langue française dans le bassin. Cela a mené à une discussion sur les défis et les solutions possibles.

- Bien qu'une production autochtone en français ait été financée cette année dans le cadre du volet principal, il n'y a eu que très peu de projets en français financés en vertu du volet de développement autochtone ou dans le cadre des volets autochtones des programmes de production, voire aucun.
- Les créateurs des communautés autochtones de langue française se sentent exclus. Ils ont l'impression que la langue est une barrière qui les empêche de faire partie des communautés autochtones dans son ensemble. Il n'y a pas de sentiment d'« appartenance ».
- Certains s'inquiètent de l'existence d'un problème systémique relatif à l'embauche de personnes autochtones dans le marché de langue française. Des talents autochtones sont-ils embauchés pour travailler dans les salles d'écriture, dans les équipes techniques? Mieux comprendre les défis nous aiderait à régler ce problème. Que faut-il faire?

- Certains groupes d'intervenants s'emploient activement à tenter de régler ce problème. Mais il faut y mettre davantage d'efforts et acquérir une meilleure compréhension de la situation. Wapikoni a constaté un plus grand intérêt de la communauté à encourager les créateurs à faire une demande aux organismes de financement.
- Les membres du groupe étaient d'avis qu'il serait bon d'avoir un agent de liaison autochtone parlant français au sein des organismes de financement. Wapikoni sert d'« interprète » entre les créateurs et les programmes de financement.
- Le Bureau de l'écran autochtone (BEA) a indiqué qu'il offrait des services de traduction. Il y a au sein de l'équipe du BEA un francophone provenant de l'Est du Canada. Le BEA a constaté une légère augmentation des demandes provenant de requérants francophones.
- Téléfilm a indiqué qu'elle allait annoncer l'embauche d'un nouveau membre du personnel au poste de « Chargé des initiatives d'inclusion et analyste au contenu ». Tout comme Adam Garnet Jones, cette personne peut contribuer à assurer une liaison avec les créateurs autochtones.

Revoir la définition de production autochtone : contrôle des projets par des Autochtones

Selon les principes directeurs actuels du volet autochtone de Téléfilm, deux des trois postes créatifs clés doivent être occupés par une personne autochtone, et la société requérante doit appartenir à 51 % à des personnes autochtones.

Dans le cas où plusieurs personnes occupent des postes créatifs clés, le contrôle créatif exercé par des personnes autochtones peut être dilué, notamment dans des structures avec des scénaristes, des coréalisateurs et des coproducteurs.

- Pour assurer le contrôle du projet par des Autochtones et pour renforcer les capacités en production, il a été suggéré **d'exiger que trois postes sur trois soient occupés par une personne autochtone**, en permettant la participation de scénaristes/coréalisateurs/coproducteurs non autochtones.
- La suggestion de trois postes sur trois avait déjà été présentée à ce Groupe de travail pour le lancement du volet autochtone. À l'époque, on s'inquiétait qu'il n'y ait pas suffisamment de producteurs autochtones avertis et expérimentés pour appuyer tous les scénaristes et réalisateurs autochtones actifs. De plus, on craignait que la capacité des producteurs autochtones ne soit pas à la hauteur des exigences et des besoins des talents pour qu'ils puissent réaliser et distribuer leurs projets. Mais comment peut-on alimenter un bassin de producteurs chevronnés sans commencer par exiger la présence de producteurs autochtones sur tous les projets? Qu'est-ce qui vient en premier? Les bailleurs de fonds pourraient-ils créer une mesure incitative pour renforcer cette capacité? Pourrait-on y arriver simplement en exigeant le ratio de trois sur trois?
- **Une autre suggestion était d'adopter une approche basée sur un pourcentage, c'est-à-dire de conserver le ratio de deux postes sur trois**, mais que dans le cas où plusieurs personnes occupent des postes clés, 67 % de ces postes soient occupés par une ou des personnes autochtones.
- **Une autre recommandation était d'exiger un ratio de trois sur trois de même qu'un %**. Cela permettrait une collaboration avec des talents non autochtones, tout en assurant un contrôle autochtone de la vision.
- Les deux postes sur trois sont presque toujours ceux du scénariste et du réalisateur, puisque ce sont eux qui créent l'histoire et qui portent la vision du projet. Il ne semble y avoir aucune pénurie de talents dans ces rôles.

- Lors des consultations précédentes, le concept de deux postes créatifs clés sur trois a été appuyé quasi à l'unanimité, quoique certains aient exprimé le désir de revenir sur cette discussion au fur et à mesure que les besoins de la communauté évolueront.
- Les producteurs autochtones jouent un rôle essentiel pour protéger le pouvoir d'agir des créateurs et la souveraineté du projet. Ils ont le contrôle dans leurs négociations avec les télédiffuseurs et les distributeurs, et sur la protection de la PI. La protection de la voix trouve un écho dans « Protocoles et chemins cinématographiques ». Les créateurs autochtones veulent avoir un pouvoir d'agir.
- Toutefois, certains créateurs autochtones ne veulent pas être restreints dans leur choix des personnes avec qui ils veulent travailler ni dans ce qu'ils doivent présenter pour faire une demande de financement. Cela doit rester exclusivement dans les mains des créateurs et en adéquation avec leur définition du projet. Pourquoi faut-il définir ce qu'est une production autochtone?
- TV – le ratio de trois sur trois ne pourrait peut-être pas s'appliquer en télévision où il y a plusieurs réalisateurs et scénaristes. Les télédiffuseurs devraient approuver une équipe ne regroupant que des scénaristes et des réalisateurs autochtones. L'approche basée sur un % pourrait bien fonctionner pour différentes plateformes.
- Plusieurs membres du groupe étaient d'avis qu'une nouvelle définition pourrait combiner un ratio et un pourcentage, et la consultation à ce sujet devrait se poursuivre. **ACTION** : le Chargé des initiatives autochtones doit rédiger de nouvelles définitions qui seront présentées lors de la prochaine réunion du Groupe de travail, et que les membres recevront bien à l'avance pour pouvoir en prendre connaissance et les commenter.

- **Capacité :**
 - Certains producteurs autochtones confient leurs relations d'affaires à un tiers. Un scénariste/réalisateur et producteur qualifié est excessivement rare.
 - Le NSI et IndigiDocs sont d'excellents programmes de formation, mais de nombreux participants ne produisent en fin de compte aucun projet.
Les écoles de gestion et les facultés de droit pourraient-elles être un vivier de producteurs autochtones?
- **Motifs de préoccupations :**
 - L'interprétation de l'**intention du contrôle par des Autochtones** suscite une préoccupation. Nous ne voulons pas que les producteurs autochtones aient uniquement une valeur symbolique, mais on s'inquiète que certains producteurs autochtones ne soient pas en mesure d'agir à titre de producteur principal d'un long métrage s'ils ne possèdent pas suffisamment de connaissances approfondies en relations d'affaires.
 - Le ratio de trois sur trois ne fonctionnerait pas pour des projets autochtones en français ni pour la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick où il est souvent difficile d'atteindre le ratio de deux sur trois.
 - Une inquiétude a été soulevée à savoir que si nous adoptons le ratio de trois sur trois, cela pourrait entraîner, à court terme, une baisse des demandes. Nous pourrions constater une baisse de la présence de créateurs autochtones et un ralentissement des progrès réalisés.
 - Il faut une souveraineté à l'écran (contrôle autochtone et propriété du projet) + des producteurs formés bénéficiant d'un meilleur soutien en relations d'affaires. Faire des films est déjà assez difficile; personne ne souhaite que les difficultés posées par les relations d'affaires l'emportent sur le projet.

Les défis du renforcement des capacités – Producteurs et autres

À l'heure actuelle, les requérants qui déposent une demande d'aide à la production en vertu du volet autochtone peuvent demander une somme additionnelle de 100 000 \$ pour des initiatives de renforcement des capacités liées au projet de film. **En pratique, le jury du volet autochtone a tendance à prioriser l'investissement dans un autre film plutôt que dans une initiative de renforcement des capacités.**

- Le BEA possède le Programme de partenariats doté d'une somme de 500 000 \$ pour soutenir les demandes de formation. Il y a également une formation dans la catégorie hors média offerte par l'entremise du fonds Netflix, ce qui représente un virage par rapport à la catégorie média habituellement privilégiée.
- *Screen Australia* a investi dans un modèle de financement différent, celui du soutien à l'entreprise. Ce modèle offre une aide financière à des sociétés établies et émergentes afin qu'elles puissent embaucher des personnes et leur offrir une formation en production et en distribution.
- Certains membres du Groupe de travail ont embauché des stagiaires qui ont réussi à travailler ensuite sur de plus grosses productions. D'autres ont souligné qu'avec leur charge de travail déjà élevée, il leur est difficile d'embaucher des stagiaires et de leur offrir une formation appropriée dans le cadre d'une production non récurrente.
- Ce qui pourrait donner de meilleurs résultats, c'est d'offrir des stages de quatre ou six mois dans des sociétés de production où les stagiaires pourraient suivre le cycle de vie d'un projet, du développement à la distribution.
- Les producteurs émergents voient la nécessité du mentorat, mais les mentors doivent posséder un minimum d'expérience pour que cette relation soit profitable.
- Bizable, une entreprise spécialisée en relations d'affaires, a annoncé qu'elle allait embaucher et former des producteurs émergents.
- Il nous faut tenir compte du renforcement des capacités dans la chaîne de valeurs, et réfléchir à la distribution et à la mise en marché. Des publicitaires autochtones seraient mieux placés pour savoir comment atteindre les auditoires autochtones.
- Avec la fermeture temporaire de nombreux cinémas en raison de la pandémie, est-ce que Téléfilm pourrait créer une mesure incitative dans le cadre du Programme de mise en marché pour des ciné-parcs et des salles éphémères impliquant des Autochtones?
- Il faut également commencer à étudier le renforcement des capacités pour d'autres plateformes – médias interactifs, jeux, etc.

Autre motif de préoccupation

Comme APTN ne finance pas les documentaires d'auteur, le nombre de demandes au Programme pour le long métrage documentaire pourrait diminuer. Il y a un désir de mieux soutenir les créateurs autochtones dans ce genre de production. Que peut-on faire à cet effet?